

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS  
DU CAMEROUN

COMMISSION FINANCIERE

N° \_\_\_\_\_/COMFI/SOPECAM

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

CAMEROON NEWS AND  
PUBLISHING CORPORATION

FINANCE COMMISSION

Yaoundé, le \_\_\_\_\_

**RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION  
FINANCIERE POUR L'EXERCICE ALLANT  
DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022.**

## INTRODUCTION

La Commission financière est un organisme de contrôle et d'évaluation de l'application de la réglementation en matière de gestion financière. Cet organisme a été mis en place par les textes portant création de la SOPECAM.

En attendant la mise en application complète et définitive des nouveaux Statuts de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM), notamment la désignation d'un Commissaire aux Comptes agréé à la CEMAC pour la certification des états financiers et le suivi de toutes les opérations relatives à sa gestion financière, la Commission Financière continue à remplir ses fonctions. C'est ainsi qu'elle a procédé à l'analyse de la gestion financière et des états financiers de l'exercice budgétaire 2022.

L'objectif de cette analyse a consisté à :

- vérifier et contrôler la conformité de la comptabilité de la société à la réglementation en vigueur ;
- Obtenir une assurance raisonnable, notamment que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives ;
- Identifier les faiblesses et les dysfonctionnements de la gestion financière et comptable et formuler les recommandations visant leur amélioration.

Les documents suivants ont été mis à la disposition de la Commission financière :

- la Déclaration Statistique et Fiscale (DSF) de la SOPECAM pour l'exercice 2022 ;
- la Balance générale des Comptes de la période l'exercice 2022 allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 ;

SK

\*

#

- la balance des tiers (clients et fournisseurs) pour l'exercice 2022 allant du 01<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022.

La méthodologie utilisée est celle préconisée par les normes internationales en matière d'audit. Ces travaux ont consisté à vérifier le suivi de la mise en œuvre des recommandations des précédents travaux, à analyser des livres comptables de la SOPECAM, à examiner les documents financiers puis, à dégager les éventuels dysfonctionnements par rapport à la réglementation, aux principes et aux bonnes pratiques en la matière, ainsi qu'aux missions de la SOPECAM.

Dans le cadre de l'exercice de nos travaux, nous avons utilisé comme techniques, la revue documentaire, la réexécution et les entretiens avec les responsables de la SOPECAM.

L'équipe de la Commission s'est appuyée, dans son travail, sur les textes qui encadrent le fonctionnement de la SOPECAM, notamment les actes uniformes OHADA portant droit comptable et droit des sociétés, la loi n°2017/11 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques, la Circulaire n°00004918/MIMINFI du 05 juillet 2022 régissant les Contrats de Performance entre l'Etat et les Etablissements et Entreprises Publics.

Le présent rapport s'articule autour des points suivants :

- **la synthèse des états financiers (I)**
- **l'analyse de la structure financière (II)**
- **l'analyse de la performance (III) ;**
- **le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées dans notre rapport pour l'exercice 2021 (IV);**
- **les observations et recommandations (V).**

## I- LA SYNTHÈSE DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022, sur lesquels ont porté nos travaux présentent les caractéristiques synthétisées dans le tableau ci-dessous et dont les valeurs sont exprimées en francs CFA.

Tableau n°1 : Synthèse des états financiers

Eléments	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	Taux
Total bilan	20 973 982 773	18 872 030 561	2 101 952 212	11,13%
Capitaux propres	9 856 818 812	9 897 266 009	- 40 447 197	-0.40 %
Chiffre d'affaires	5 880 406 079	5 398 638 598	481 767 481	8,92 %
Résultat net	146 199 308	- 77 403 974	223 603 282	288,87%

Source : DSF SOPECAM 2022

## II- L'ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIERE

L'analyse de la structure financière s'effectuera autour du besoin en fonds de roulement (A), la liquidité (B) et la capacité d'endettement (C) de la SOPECAM.

### A- Le besoin en fonds de roulement

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 le besoin en fonds de roulement calculé est présenté dans le tableau ci-dessous. Sa variation avec le BFR de l'exercice 2021 est également calculée dans le même tableau.

**Tableau n°2: Besoin en fonds de roulement des exercices 2021 et 2022**

Libellé	2022	2021	Ecart (BFR <sub>2022</sub> -BFR <sub>2021</sub> )
ACTIF CIRCULANT (A)	13 518 633 862	12 364 237 997	
PASSIF CIRCULANT (B)	9 381 561 995	7 820 227 881	
<b>BESOIN EN FOND DE ROULEMENT = (A) – (B)</b>	<b>4 137 071 867</b>	<b>4 544 010 116</b>	<b>-406 938 249</b>

Source : DSF SOPECAM 2022

### Interprétation

Le BFR est de **4 137 071 867 F CFA**. Ce montant étant supérieur à zéro, la SOPECAM doit alors financer ses besoins à court terme soit par son fonds de roulement soit par des dettes financières à court terme.

Il apparaît clairement qu'en 2022, les emplois nécessitent encore des ressources extérieures (emprunts) bien que ce montant est connu amélioration de **406 938 249 F CFA** en 2022, par rapport 2021.

### B- La trésorerie nette (La liquidité)

L'évolution de la trésorerie nette de la SOPECAM entre les années 2021 et 2022 est récapitulée dans le tableau ci-dessous.

ANNEE	2022	2021	VARIATION
TRESORERIE- ACTIF (A)	425 999 308	106 067 480	319 931 828
TRESORERIE-PASSIF (B)	744 139 506	292 278 432	451 861 074
<b>TN (A-B)</b>	<b>-318 140 198</b>	<b>-186 210 952</b>	<b>-131 929 246</b>

Source : DSF SOPECAM 2022

Ce tableau montre que la trésorerie nette de la SOPECAM, est négative et s'est davantage dégradée entre 2021 et 2022 passant de **-186 210 952 F CFA** en 2021 à **-318 140 198 F CFA** en 2022 : soit une diminution de **131 929 246 F CFA**.

### Interprétation

La situation financière de la SOPECAM s'est nettement dégradée. Au vue de la Trésorerie Nette de l'année 2022 et la forte variation négative entre les exercices 2021 et 2022, il devient difficile pour cette entreprise de financer

des dépenses nouvelles sans avoir recours à un mode de financement externe (emprunt par exemple).

### C- La capacité d'endettement

Le ratio d'endettement indique quelle portion d'une entreprise détiennent les créanciers (ceux à qui elle a emprunté de l'argent) par rapport aux capitaux propres qu'elle possède.

On utilise surtout le ratio d'endettement pour évaluer la capacité d'une entreprise à générer des fonds au moyen d'une nouvelle dette.

Pour l'année 2022, le ratio d'endettement se présente comme suit :

$$\text{RATIO D'ENDETTEMENT} = \text{DETTES} / \text{CAPITAUX}$$

$$\text{Ratio d'endettement} = 10\,848\,281\,272 / 9\,856\,818\,812 = 1,10$$

#### Interprétation :

Le ratio d'endettement est proche de 1. Ceci démontre que la SOPECAM peut financer ses projets d'investissements, en maintenant un équilibre entre la mobilisation de ses fonds propre et le recours aux emprunts.

SK #

### III- ANALYSE DE LA PERFORMANCE

#### A- L'EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRE ET DES CHARGES

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des charges et des produits. Son analyse nous permettra d'apprécier la performance de la SOPECAM.

	2022 (A)	2021 (B)	ECART (A-B)	ECART en %
CHIFFRES D'AFFAIRES	5 880 406 079	5 398 638 598	481 767 481	8,92 %
RESULTATS D'ACTIVITES ORDINAIRES	297 527 317	41 366 062	256 161 255	619,25%
<b>PRODUITS</b>				
TRAVAUX SERVICES VENDUS	5 873 614 114	5 351 990 703	521 623 411	9,74%
PRODUITS ACCESSOIRES	0	7 874 775	-7 874 775	
<b>CHARGES</b>				
ACHAT DE MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES LIEES	1 135 623 889	711 313 616	424 310 273	59,65%
SERVICES EXTERIEURS	844 657 468	824 915 662	19 741 806	2,39%
CHARGE DE PERSONNEL	2 331 081 735	2 331 318 611	-236 876	-0,010%

Sources : DSF SOPECAM 2022

#### Interprétation :

Le chiffre d'affaires de la SOPECAM a connu une augmentation significative à la lecture du tableau ci-dessus. Ce poste a connu une variation à la hausse entre 2021 à 2022, de 481 767 481 FCFA soit 8,92 % en valeur relative.

Pour ce qui est des charges, il est important de relever que des efforts ont été fournis par la Direction Générale pour le poste « charges du personnel » pour lequel nous relevons une diminution de 236 876 F CFA en valeur absolue, entre 2021 à 2022. Cependant, les postes « achat de matières premières et

fournitures liées» et « services extérieurs » ont connu une augmentation de montants respectifs de 424 310 273 F CFA et 19 741 806 F CFA soit respectivement en valeur relative, une augmentation de 59,65% et 2,39%.

Il convient de relever que la proportion d'augmentation du chiffre d'affaire qui de 8,92 % est largement inférieure à celle du poste « achat de matières premières et fournitures liées» qui est de 59,65%. Or ces proportions devraient être proches.

#### B- EVOLUTION DE LA RENTABILITE ET DU RESULTAT

Le tableau ci-après ressort la rentabilité financière et l'évolution de la SOPECAM.

Libellé	2022	2021	ECART (2022 - 2021)
Résultat net (A)	146 199 308	- 77 403 974	223 603 282
Capitaux propres (B)	9 856 818 812	9 897 266 009	- 40 447 197
Rentabilité (A/B)	0,0148	-0,0078	
Taux de rentabilité	1,48%	-0,78%	

Le tableau ci-dessus montre une amélioration de la performance financière de la SOPECAM par rapport à l'exercice précédent. En effet, le résultat net est passé d'une perte de - 77 403 974 en 2021 à un bénéfice de 146 199 308 FCFA en 2022 soit une augmentation de 223 603 282FCFA.

#### IV- SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE L'EXERCICE 2021

Dans notre rapport rédigé au titre de l'exercice 2021, nous avons formulé des recommandations davantage liées à la de gestion de la SOPECAM. Nous avons

*SK* *[Signature]* *[Signature]*

effectué le suivi de la mise en œuvre de ces recommandations au cours de l'exercice 2022. Le tableau ci-dessous présente la synthèse de nos observations.

RECOMMANDATIONS	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS
<p>Renforcer la capacité de recouvrement des créances d'une part, et améliorer la productivité d'autre part, dans le but de continuer à améliorer la trésorerie. Ceci permettra de répondre aux besoins en fonds de roulement sans avoir à recourir systématiquement à un endettement.</p>	<p>Recommandation mise en œuvre notamment à travers le partenariat avec la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun (SRC) et l'apurement des créances de la SOPECAM sur l'Etat dans le cadre du Comité des dettes réciproques. Au demeurant, en dehors des créances irrécouvrables, c'est-à-dire celles ayant dépassé le délai de prescription légale, les réalisations démontrent une nette amélioration de la productivité du recouvrement.</p>
<p>Stabiliser, voire réduire, ses charges sociales pour ne pas freiner les efforts consentis par le management de l'entreprise pour l'amélioration de sa capacité financière.</p>	<p>Recommandations mise en oeuvre.</p>
<p>Réaliser un audit des comptes de tiers (salarié, dettes fournisseurs, créances clients et assimilées). Cet audit permettra de déterminer si les écarts relevés sont dus à des manipulations ou à des erreurs de paramétrage de l'application</p>	<p>Recommandation mise en œuvre. L'audit des comptes tiers a été effectué par le cabinet comptable EFAC suivant la lettre de mission du 08 septembre 2022 et le rapport d'audit transmis à la SOPECAM le 14 février 2023. Ledit rapport souligne que le partenaire de la SOPECAM, SIA, représentant de l'éditeur du logiciel SAGE a procédé aux différentes régularisations qui s'imposaient et que, désormais, au 31 décembre 2022, tous les comptes tiers portent les mêmes soldes que les comptes collectifs concernés.</p>

*SX*

*#*

*RT*

## V- OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS

L'examen de la gestion financière ainsi que l'analyse et le rapprochement entre les balances générales et des tiers ainsi que le grand livre des comptes de la SOPECAM au 31 décembre 2022, ont permis de relever les observations ci-après.

### 1. De l'existence d'un volume important des créances

La Commission Financière a relevé, malgré le dispositif de recouvrement mise en place (partenariat avec la SRC et mise en place par le gouvernement du Comité de dette réciproque), que le volume des créances a augmenté entre 2022 et 2021. Cette situation altère la situation de la trésorerie nette de la SOPECAM. Invité à réagir à ce sujet, la Direction Générale a fait savoir que le volume important des créances est justifié par les créances forcloses et irrécouvrables qui courent sur plusieurs années.

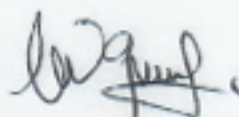
*La Commission Financière recommande un audit externe des créances de la SOPECAM et l'apurement des créances irrécouvrables afin d'assainir les créances et d'apprécier les efforts de la Direction Générale dans le recouvrement des dites créances.*

## CONCLUSION

Aux termes de nos travaux d'examen des documents qui nous ont été transmis, nous n'avons pas relevé d'irrégularités ou d'anomalies significatives pouvant remettre cause la sincérité des états financiers produits.

Fait à Yaoundé, le 26 juin 2023

**La Présidente de la Commission Financière**

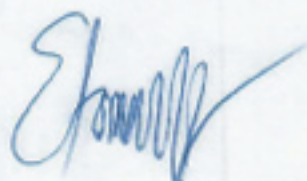


Mme MESUE MBENDE Juliana épouse NGOUMBAH,  
Inspecteur d'Etat

**Les Membres**



M. AHMADOU BELLO, Membre



M. ETAME YVES, Membre